THE DU PRICE

Municipalité régionale de comté de Papineau Comité administratif



2021-06-09

Province de Québec Municipalité régionale de comté de Papineau

À une séance du Comité administratif de la susdite Municipalité étant la séance ajournée du mois de juin tenue ce **mercredi** 9^e **jour du mois de juin 2021 à 10 h 00**, sous la forme d'une vidéoconférence conformément à l'arrêté ministériel émis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le contexte de la pandémie COVID-19 (6 janvier 2021), à laquelle sont présents messieurs les conseillers Gilles Tremblay, maire de la Municipalité de Chénéville, Alain Gamache, maire de la Municipalité de Lochaber Canton, Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, et Luc Desjardins, maire de la Municipalité de Ripon.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon, le directeur du Service de l'aménagement du territoire, monsieur Arnaud Holleville, le directeur du développement du territoire, monsieur Marc Carrière, ainsi que la coordonnatrice administrative, madame Catherine Labonté, sont également présents.

L'ordre du jour est soumis à messieurs les conseillers.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

CA-2021-06-202

Il est proposé par M. le conseiller Carol Fortier et résolu unanimement

QUE:

La séance régulière du 2 juin 2021 soit rouverte afin de poursuivre les discussions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de ladite séance, soient les points 6.1.1, 6.1.2, 6.1.4, 6.2.6, 6.3.1 et 6.3.4 à savoir :

- Priorités 2021 du Comité administratif Analyse des surplus de la MRC Rapport financier 2020 (discussions) (point 6.1.1);
- ➤ Pandémie COVID-19 État de situation et suivis (information) (point 6.1.2) ;
- Projet d'annexion de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette Dépôt du rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) (recommandation) (point 6.1.4);
- Programme « Fonds d'urgence COVID-19 » État de situation (information) (point 6.2.6);
- Projet « Papineau Numérique » phase 1 État de situation et suivis (information) (point 6.3.1);
- Lancement d'un appel de projets lié à la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) 2021 (décision) (point 6.3.4);

Adoptée.

Municipalité régionale de comté de Papineau Comité administratif



6.1.1 PRIORITÉS 2021 DU COMITÉ ADMINISTRATIF – ANALYSE DES SURPLUS DE LA MRC – RAPPORT FINANCIER 2020

Les membres du Comité administratif prennent connaissance du document intitulé « État de situation sur le surplus accumulé non affecté ». Madame Roxanne Lauzon, secrétaire-trésorière et directrice générale, dresse un résumé exhaustif auprès des membres. Les membres du Comité administratif conviennent que ledit état de situation sur le surplus cumulé non affecté sera traité dans le cadre du processus budgétaire 2022 de la MRC.

6.1.2 PANDÉMIE COVID-19 – ÉTAT DE SITUATION ET SUIVIS

CA-2021-06-203

- ATTENDU la pandémie COVID-19 et les divers arrêtés ministériels émis par le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec concernant les mesures à mettre en place en lien avec cette pandémie ;
- ATTENDU les mesures mises en place par la MRC de Papineau en réaction à ladite pandémie, notamment en ce qui a trait aux services reconnus essentiels, au télétravail et à la fermeture du siège social ;
- ATTENDU les directives émises par la Direction nationale de la Santé publique quant au déconfinement des différents milieux depuis les dernières semaines, notamment en ce qui concerne les commerces, les infrastructures municipales ainsi que les services municipaux, les campings, etc. ;
- ATTENDU qu'il y a lieu de réviser le plan de déconfinement de la MRC en fonction des mesures prévues actuellement selon les zones d'alerte identifiés par le gouvernement du Québec ;
- ATTENDU le projet de plan de déconfinement déposé dans le cadre de la présente séance par la direction générale concernant les mesures à mettre en place en fonction des différents paliers d'alerte établis par le gouvernement du Québec ;

Il est proposé par M. le conseiller Luc Desjardins et résolu unanimement

QUE:

Le Comité administratif accepte le plan de déconfinement révisé de la MRC déposé dans le cadre de la présente séance, lequel est défini en fonction des mesures sanitaires autorisées par le gouvernement du Québec en fonction des zones d'alerte établies:

QUE:

Le sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la séance du Comité administratif prévue le 4 août 2021 pour considération;

ET QUE:

La secrétaire-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente résolution.

Adoptée.

6.1.4 PROJET D'ANNEXION DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE – DÉPÔT DU RAPPORT DE LA FIRME RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (RCGT)



Municipalité régionale de comté de Papineau Comité administratif

Madame Roxanne Lauzon, secrétaire-trésorière et directrice générale, valide auprès des membres du Comité administratif le processus proposé visant la prise d'une décision par le Conseil des maires concernant le projet d'annexion de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, notamment en ce qui a trait au dépôt du rapport préparé par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton (RCGT) ainsi qu'aux rencontres à tenir avec les partenaires concernés.

6.2.6 PROGRAMME « FONDS D'URGENCE COVID-19 » - ÉTAT DE SITUATION

Monsieur Marc Carrière, directeur du Service du développement du territoire, dresse un état de situation au sujet du programme « Fonds d'urgence COVID-19 » auprès des membres du Comité administratif. La demande soumise par la Coopérative de santé du Nord de la Petite-Nation sera inscrite à l'ordre du jour de la séance du Comité administratif prévue le 4 août prochain pour considération.

6.3.1 PROJET « PAPINEAU NUMÉRIQUE » PHASE 1 – ÉTAT DE SITUATION ET SUIVIS

Madame Roxanne Lauzon, secrétaire-trésorière et directrice générale, informe les membres du Comité administratif que la MRC est toujours en attente d'un retour du Secrétariat à la haute vitesse et aux projets spéciaux au sujet du projet « Papineau Numérique ». À cet égard, la MRC n'est pas en mesure de se positionner pour l'instant.

6.3.4 LANCEMENT D'UN APPEL DE PROJETS LIÉ À LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS) 2021

CA-2021-06-204

ATTENDU la résolution numéro 2020-03-055, adoptée lors de la séance extraordinaire du Conseil des maires tenue le 31 mars 2020, autorisant l'adhésion à l'entente relative au Fonds Région et Ruralité (FRR) signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU l'adoption des prévisions budgétaires 2021 confirmant les orientations et les lignes directrices à suivre pour l'année 2021 (résolutions numéro 2020-11-202, 2020-11-203 et 2020-11-204);

ATTENDU que les organismes admissibles aux sommes du FRR sont les municipalités, les organismes municipaux, la MRC, les organismes à but non lucratif et incorporés, les coopératives non financières, les organismes de la culture, de l'environnement, du patrimoine couvrant en tout ou en partie le territoire de la MRC de Papineau;

ATTENDU la résolution numéro 2018-05-080, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 16 mai 2018, portant sur l'adoption de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour améliorer les milieux de vie liés à l'entente conclue avec le MAMH, laquelle vise le développement local et régional du territoire;

ATTENDU la recommandation des professionnels du Service du développement du territoire de la MRC de Papineau, consistant à consacrer une somme de 120 000 \$ pour soutenir des projets admissibles dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), suite à la publication d'un appel de projets dans les médias locaux ;

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Tremblay et résolu unanimement

QUE:

Municipalité régionale de comté de Papineau Comité administratif



Le Comité administratif entérine la recommandation du Service de développement du territoire et recommande au Conseil des maires d'allouer une somme de 120 000 \$ pour lancer un appel de projets admissibles dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS);

ET QUE:

Le sujet soit inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil des maires prévu le 16 juin 2021 pour considération.

Adoptée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-2021-06-205

Il est proposé par M. le conseiller Alain Gamache et résolu unanimement

QUE:

Cette séance soit et est levée. Il est 11h14.

Adoptée.	
Benoit Lauzon Préfet	Roxanne Lauzon Secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Benoit Lauzon, Préfet de la MRC de Papineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Benoit Lauzon,	Préfet	